

ANIMATION TERRITORIALE

Référent : Wernain Pierre

Axe PSD : Valoriser - Objectif Opération n°2

Objectif région : Aucun lien

Objectif Lorraine : objectif 1 - Objectif 1.5

Dernière mise à jour : 20/01/2026

PROJETS ASSOCIÉS

Animation Territoriale (*animation_territoriale*) - **2021**

ENJEUX

Échanger avec les autres acteurs des territoires intervenant dans le domaine de la sensibilisation du public, afin de faciliter la démultiplication des actions menées par les bénévoles et les salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

Contribuer à la rédaction des plans de gestion.

Cette action doit également permettre, à travers les plans de gestion synthétiques, de mieux informer acteurs locaux (élus, habitants, usagers des sites, ...) sur les enjeux de protection du patrimoine naturel liés au site de la commune.

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Intégration des parties relatives à l'accueil du public dans les plans de gestion. Rédaction de 2 plans de gestion synthétiques.

INDICATEURS DE RÉALISATION

2

Documents de communication

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Participation aux réseaux d'éducation à l'environnement

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine poursuivra sa participation active aux réseaux départementaux, régionaux, nationaux et associatifs d'éducation à l'environnement :

- Ter'O (Plateforme d'éducation à l'environnement des Vosges) ;
- Associations d'éducation à l'environnement labellisées par le Conseil Régional ;
- LorEEN, coordination lorraine des associations d'éducation à l'environnement ;
- Au niveau national avec le réseau EEDD des conservatoires d'espaces naturels de France et sa Fédération.

Le CEN Lorraine contribue également à la formation de guides nature bénévoles mise en place par LNE en 2020.

L'année 2026 sera l'occasion de renouveler certaines conventions avec les associations partenaires pour la réalisation d'animations, notamment grand public, sur les sites protégés par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Ceci implique de rencontrer les différentes associations, mais également les structures ou les professionnels, afin d'établir un bilan des animations réalisées par le passé et d'échanger quant aux perspectives pour les années à venir. Ces conventions sont indispensables pour éviter toute dérive en matière d'exploitation pédagogique ou commerciale pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et/ou les espèces qu'ils abritent.

2. Participation à la rédaction des plans de gestion

Le plan de gestion comprend un volet accueil du public et sensibilisation des acteurs locaux, qu'il soit réalisé sur le site ou hors de celui-ci. Une réflexion est menée par la mission valorisation pour définir les potentiels pédagogiques du site, la sensibilité des espèces et des milieux, les usages existants en termes de fréquentation du site ou des milieux naturels du territoire. L'ensemble de ces données va permettre de rédiger des propositions pour l'avenir. Les renouvellements des plans de gestion sont, de plus, l'occasion de réaliser un bilan des actions menées pendant la durée du document précédent. Ce bilan comprend également l'ensemble des actions mises en œuvre en termes de sensibilisation des publics (animations, signalétique, sentier de découverte, ...).

4. Plans de gestion synthétiques

Afin de permettre à la population locale et à leurs élus de s'approprier les espaces naturels remarquables se trouvant sur leur territoire, il est important de pouvoir leur fournir un document présentant la richesse de leur patrimoine naturel et les actions que le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine souhaite y entreprendre pour la conserver. Le plan de gestion est un document trop complexe pour remplir cette mission, aussi le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a inscrit au programme 2026 la rédaction de 2 nouveaux plans de gestion synthétiques dont un concernant des zones humides. De format A3 plié en deux, le document est facile à photocopier. Il sera distribué en fonction des demandes locales. Ce procédé a l'avantage d'éviter la gestion de stocks de plaquettes ayant été imprimées en grand nombre.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

RECETTES	
Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
Total recettes	0,00 €
DÉPENSES	
Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
Total dépenses	0,00 €